

Emploi et cohésion sociale: programme Progress pour l'emploi et la solidarité sociale, 2007-2013

2004/0158(COD) - 27/09/2006 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant sans vote le rapport de Mme Karin JÖNS (PSE, DE) sur le programme PROGRESS, le Parlement européen se rallie pleinement à la position de sa commission au fond et approuve telle quelle la position commune du Conseil.

L'acte est donc réputé adopté conformément au texte de la position commune. Le programme devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2007 avec une dotation de 743,25 mios EUR pour la période 2007-2013.